

## Communiqué de Presse

le 18 septembre 2018

**VOL-V, producteur français indépendant d'énergie renouvelable, inaugurera les centrales éoliennes Le Bois Violette et Le Long Villiers, le mardi 18 septembre 2018 à 12h, Lieu-dit Le Haut la Pierre entre Barmainville et Oinville St Liphard**

Le groupe Vol-V, producteur français indépendant d'énergie renouvelable, vous invite à visiter les centrales éoliennes Le Bois Violette et Le Long Villiers, le mardi 18 septembre à 12h, qui aura lieu Lieu-dit le Haut la pierre entre Barmainville et Oinville St Liphard, en présence de Cédric de Saint-Jouan Président de VOL-V, Arnaud Guyot Directeur Général VOL-V, Monsieur le Maire Gommerville Xavier Doret, Monsieur le Maire Barmainville Alexandre Jaquetmet, le Président Communauté de communes Jean Louis Baudron.

### Genèse du projet

Les premières démarches engagées par VOL-V pour implanter ces centrales éoliennes ont démarré en 2012. Après 5 ans de développement, la construction démarre au printemps 2017 avec une injection des premiers kWh dans le réseau au 1<sup>ER</sup> mars 2018 pour la centrale du Bois Violette et au 1<sup>ER</sup> avril 2018 pour la centrale Le Long Villiers.

Le territoire de Gommerville, de Barmainville et d'Oinville St Liphard possède de nombreux atouts pour un tel projet, en alliant :

- La possibilité de densifier deux parcs en exploitation depuis 2012 conformément aux recommandations du Schéma Régional Eolien
- Des implantations à plus de 800 mètres des habitations
- Un engagement des élus locaux pour un développement économique durable en faveur des énergies renouvelables



**Centrale Eolienne LE BOIS VIOLETTE**



## Les caractéristiques techniques des centrales

- Centrale Eolienne Le Long Villiers
  - 4 Eoliennes Enercon E92
  - Puissance Totale : 9.4 MW
  - Hauteur en bout de pales : 150 mètres
- Centrale Eolienne Le Bois Violette
  - 6 éoliennes Enercon E92
  - Puissance Totale : 13.8 MW
  - Hauteur en bout de pales : 150 mètres

## La capacité de production

- Environ 45 000 MWh/an soit l'équivalent de 19.000 habitants

## Les tonnes de CO<sub>2</sub> évitées

- 14 000 tonnes de CO<sub>2</sub> par an correspondant aux émissions annuelles d'environ 7000 voiture neuves

**Ces deux centrales éoliennes produiront près de 45 000 MWh/an, soit l'équivalent de la consommation électrique de 19 000 habitants (représentant par exemple la population de l'aire urbaine de Châteaudun en Eure et Loir).**

## L'éolien, une énergie positive

**Positive pour l'environnement et contre le réchauffement climatique** : L'éolien ne rejette pas de particules fines ou autres dans l'atmosphère, elle ne nécessite pas de ressources fossiles et ne pollue pas les sols car ne rejetant aucun produit dangereux dans l'environnement

**Positive pour les citoyens**, car elle contribue à la qualité de l'air et permet d'éviter l'émission de CO<sub>2</sub> dans l'atmosphère

**Positive pour les territoires**, car elle crée des emplois non délocalisables pour les territoires, contribue à développer et à maintenir des services publics grâce aux recettes fiscales qu'elles génèrent.

## Contact Presse

### **Frédéric HANIER**

Chargé de mission éolien

Portable : 07 63 10 35 35

Email : f.hanier@vol-v.com



### A propos de VOL-V

**Producteur indépendant d'énergie**, VOL-V développe, finance, construit et exploite des centrales à la fois de production éolienne, solaire photovoltaïque et de production de biométhane sur tout le territoire français.

A travers son pôle Électricité Renouvelable, **le groupe a installé une puissance supérieure à 100 MW éolienne et solaire et poursuit un objectif de 300 MW en 2020.**

Concernant son pôle biomasse, **VOL-V compte parmi les leaders de la production de gaz renouvelable avec 4 centrales en exploitation début 2018 et un objectif de 10 centrales en exploitation en fin d'année.**